



25 novembre : violences sexistes et sexuelles, soyons à la hauteur des victimes !

Jeune étudiante iranienne de l'université Azad, dans le nord de Téhéran, qui dénonce la politique intégriste du régime des Mollahs pour les femmes, Gisèle Pelicot qui affronte ses agresseurs, des « monsieur tout le monde », depuis des semaines dans le procès des viols de Mazan, les « révélations » sur l'icône Abbé Pierre, couvert par la hiérarchie ecclésiastique... La mise en lumière de ces « affaires », voulue par les victimes, démontre que patriarcat et culture du viol sont toujours autant d'actualité et touchent l'ensemble des femmes sans hiérarchie d'âge ni de classe sociale dans nos sociétés. Du sexisme « ordinaire » au féminicide en passant par le harcèlement, les violences forment un continuum qui rythme – voire, parfois, organise – la vie des femmes.

La montée des idées et pratiques de l'extrême droite en France et dans le monde ne peut qu'alerter fortement les associations et organisations féministes. Les attaques plus ou moins masquées contre le droit des femmes à l'IVG portées par la réélection d'un Trump condamné pour agression sexuelle, le programme de Meloni, etc., le maintien des femmes sous le joug des hommes comme en Iran ou en Afghanistan (où les femmes n'ont plus le droit de se parler), les attaques contre l'éducation à la vie affective et sexuelle, y compris en France par des collectifs réactionnaires de parent-es ne sont qu'une partie émergée du projet nauséabond de l'extrême droite. De manière plus pernicieuse, elle instrumentalise la cause féministe et les violences faites aux femmes pour diffuser son message anti-immigration et raciste. C'est le cas du Rassemblement national et de Bardella qui a parlé pour la 1^{ère} fois de féminicide dans l'affaire du meurtre de Philippine : le véritable problème n'est pas la situation administrative du principal suspect, mais bien le fait qu'il s'agisse d'un récidiviste.

Loin des objectifs affichés de « grande cause nationale », les chiffres des violences sexistes et sexuelles restent alarmants : en France, fin octobre, on dénombrait 111 féminicides, en 2023, 213 000 femmes victimes de violences dans le couple, 94 000 viols ou tentatives par an (dont 8 000 au travail), 21 % des victimes de féminicides âgées de plus de 70 ans, 85 % des personnes trans victimes d'un acte transphobe. Et pour rappel, la quasi-totalité des agresseurs sont des hommes (97,3 %).

Les violences sexistes et sexuelles au travail ne sont toujours pas assez prises en compte par nos employeur-ses. Les bilans du MENJS et du MESR présentés récemment ne sont pas satisfaisants.

Au MENJS, le bilan du plan national montre qu'il a été décliné et appliqué de manière très diverse en fonction des académies. Surtout concernant l'axe 5 intitulé « Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences (dont les violences sexistes et sexuelles), de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes ». La mise en place des dispositifs de signalement des violences s'est étalée sur les 3 années d'effectivité du plan national. Les référent-es égalité ne disposent pas toutes et tous des mêmes moyens. La prise en charge des victimes de violences, ainsi que le traitement des dossiers est encore trop aléatoire d'une académie à l'autre.

Au MESR le plan d'action est bien trop timide et s'apparente plus à une campagne de communication qu'à un plan ambitieux. Les budgets liés à la lutte contre les VSS ne sont pas des budgets pérennes. Ils sont proposés sous la forme d'appels à projets auxquels répondent des établissements « solides » qui ont des moyens humains suffisants. Les autres établissements ne reçoivent aucun financement.



Le nouveau plan 2024-2027, encore en cours de mise à jour, ne présage pas de nombreuses avancées positives. Malgré cela, la détermination sans faille des organisations syndicales, a permis l'obtention d'un dispositif de recueil et de traitement des signalements des actes de violences et de discriminations et la prise en compte des violences conjugales dans ce dispositif.

Par ailleurs, malgré le rôle décisif de l'École dans la prévention, la détection et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles, le ministère est loin d'être à la hauteur de cet enjeu. Les heures annuelles d'éducation à la sexualité et à l'égalité ne sont pas effectives pour tous les élèves. Sans politique publique à grands moyens, sans prévention et sans éducation, les garçons continueront majoritairement de perpétrer des violences.



Mais toutes ces violences sexistes et sexuelles ne sont pas une fatalité !

La FERC CGT revendique la mise en place immédiate de mesures ambitieuses pour protéger les victimes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail dans nos ministères que ce soit pour les personnels ou les usager·es.

Elle exige l'application des lois existantes, un plan d'urgence national, des politiques publiques promouvant la prévention, la protection et la solidarité vis-à-vis des victimes et des co-victimes, mettant fin à l'impunité des agresseurs.



La FERC CGT exige la mise en place réelle des 3 séances annuelles d'information et d'éducation de toutes et tous à la vie affective et sexuelle, dans l'enseignement public et privé sous contrat avec l'État, comme le stipule la loi de 2001. Elle demande le soutien de l'administration aux personnels contre les campagnes de désinformation et les attaques menées par les collectifs réactionnaires de parent·es.

La FERC CGT exige la protection des élèves et apprenantes lors des périodes de stages, de Formation en milieu professionnel (PFMP) et d'apprentissage.

Avec la CGT, la FERC demande une loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, comme en Espagne, et les 2,6 milliards d'euros nécessaires pour la mettre en œuvre.

La FERC CGT appelle à participer à toutes les actions et manifestations qui auront lieu les 23 et 25 novembre à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes.



Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture